

TRAitement des Déchets industriels

## Pour être libératoire, paiement à adresser à : Compagnie Générale d'Affacturage - C.G.A.

Centre de paiement 3 rue Francis de Pressensé 93577 La Plaine Saint Denis Cedex France Tél.: 01 71 89 99 99 - Fax: 01 71 89 24 00 Société Générale - Agence Paris Etoile Entreprises IBAN: FR 76 3000 3031 7500 0011 6008 847

BIC: SOGEFRPP SUBROGÉE EN NOS DROITS

## **FACTURE**

T&G DISTRIBUTION PEINTURES **BRAY CHARNELET** 9 RUE DE LA POTERIE ZI DELAUNAY - BELLEVILLE 93207 SAINT DENIS CEDEX



Pièce n°: 01-17110084 Page: Date:30/11/2017 Client: 1025 Règlement Virement à 45 jours fin de mois au 31/01/2018

The state of the s	Désignation REF DEVIS N°SA/170130	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
	PRESTATION DU 24/11/2017		The state of the s	The state of the s	
4/11/2017	ORGANIQUE SANS ISOCYANATES	December 11 Control	TO THE PERSON NAMED IN COLUMN TO THE	2	
4/11/2017	SOLVANTS	0,368 T	600,000 /T	220,80	20,0
4/11/2017	EMBALLAGES VIDES SOUILLES	0,218 T	170,000 /T	37,06	20,0
4/11/2017	TGAP	0,450 T	590,000 /T	265,50	20,0
1/11/2017	TRANSPORT PORTEUR	1,036 T	12,780 /T	13,24	20,0
1/11/2017	TAXE GASOIL 4.10%	1,000 U	250,000 /U	250,00	20,0
The same of the sa		1,000 U	10,250 /U	10,25	20,0
-			1		, .
A Commence of the Commence of					
			200		
THE REAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1					

	D 1:		
Montant TTC	Montant TVA	Taux TVA	Base HT
Widitant 110	159,37	20,00	796,85
956,22			
	159,37		796,85
956,22	139,37	2021 12:35 63:37	

Total TTC	Escompte Frais bancaires	Total TTC escompte déduit	Acompte	Net à payer EUR
956,22		956,22		956,2

A partir du 1° janvier 2013, le décret n°2012-1115 du 02.10.2012 a créé un article D441-5 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de Pénalités de retard (taux mensuel) : 2,13 % - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 0,30%

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi

84, Avenue du Château - Zi du Vert Galant - St Ouen L'Aumône

BP 60645 - 95004 Cergy Pontoise Cedex

Tél.: 01.34.40.07.82 - Fax: 01.34.40.01.15 - www.cogetrad.com < http://www.cogetrad.com > SARL au capital de 45 000 € - SIRET 442 595 898 00010 - Code APE 3822Z - N° TVA FR 05 442 595 898



T&G DISTRUBUTION PEINTURES BRAY 9 RUE DE LA POTERIE ZI DELAUNAY-BELLEVILLE 93207 ST DENIS CEDEX

Le, 30 NOVEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Afin d'optimiser notre organisation comptable et de développer, dans des conditions encore améliorées, nos relations avec notre clientèle, nous avons choisi de recourir aux services qu'offre l'affacturage et avons conclu un contrat avec la Compagnie Générale d'Affacturage.

Nos créances à votre égard seront désormais transférées à la Compagnie Générale d'Affacturage :

En raison de ces dispositions, toutes nos factures porteront une clause de paiement en faveur de la Compagnie Générale d'Affacturage, qui devient votre créancier par subrogation dans nos droits et actions. Vous voudrez bien adresser vos paiements à :

Compagnie Générale d'Affacturage – CGA
Centre de paiement

3 rue Francis de Pressensé 93577 La Plaine Saint Denis Cedex
Téléphone: 01 71 89 99 99 - Télécopie: 01 71 89 00 52
Société Générale - Agence Paris Etoile Entreprises
IBAN: FR 76 30003 03175 00001160088 47
BIC: SOGEFRPP

En conséquence, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que seul un règlement à l'ordre du subrogé vous libère valablement. Les modifications qui pourraient affecter les termes d'origine de nos factures seront prises en considération avec son accord. Il en sera de même en cas de contestation qui devront lui être immédiatement notifiées en même temps qu'à nous-mêmes.

Ces dispositions s'appliquent, sans distinction, à l'ensemble des factures émises par nos soins et ce jusqu'à nouvel avis conjoint de la Compagnie Générale d'Affacturage et de nous-mêmes.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez apportée à ce courrier et vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Gianfranco BRANCHESI Directeur